

ACCUEIL PERISCOLAIRE

La Commune de St Hilaire-sous-Charlieu organise un **accueil Périscolaire** des enfants **le matin** et **le soir**, avant et après la classe, aux familles dont les enfants sont inscrits à l'école Ste Alexandrine (de 2 à 12 ans).

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 19h.
Fermeture le vendredi à 18h.
Ouverture exceptionnelle à partir de 7h sur demande des parents (**uniquement s'ils travaillent**).



L'OBJECTIF est de proposer un mode de garde de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes et des besoins des enfants.
C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos, dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille.

Pause méridienne :

De 12h15 à 13h15, les enfants prennent leur repas livré par la société NewRest Coralys
A l'issue du repas, les enfants aident à desservir les tables et poursuivent par une récréation jusqu'à 13h30.

Ce service fonctionne sous la responsabilité d'agents employés par le service municipal.

Le personnel est composé d'une directrice, Véronique, diplômée BPJEPS, et de deux animatrices : Lydie diplômée CAP petite enfance, et Martine diplômée BAFA.

L'INSCRIPTION

Cette formalité est obligatoire.
La fiche d'inscription comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant (numéros de téléphone en cas d'urgence, personnes autorisées à récupérer l'enfant, fiche sanitaire et N°allocataire).



LES TARIFS

Selon le quotient familial de la famille au 1^{er} septembre de l'année scolaire :

0.85€/heure si QF < 600€
0.90€/heure si 600 < QF < 900€
0.95€/heure si QF > 900€ (*toute heure commencée est due*)
accueil occasionnel = 1,50€

Le repas : 3,90€

